

Stratégie RADIX 2018 - 2022

Principes fondamentaux

Fondation de droit privé reconnue d'intérêt public, RADIX existe depuis 1972. En 1992, l'organisation, qui avait été fondée sous le nom de Fondation suisse pour l'éducation à la santé, a fusionné avec l'association RADIX Promotion de la santé dans les communes. RADIX évolue continuellement, en réponse aux besoins en matière de politique de santé.

But de la Fondation

Le but de la Fondation suisse pour la santé RADIX est que les individus, les groupes, les organisations et les autorités, à l'échelle communale et régionale, reconnaissent que la promotion de la santé est une tâche importante et permanente, et prennent les mesures nécessaires dans ce domaine.

Principes

RADIX prend en charge des mandats et développe des offres qui contribuent à renforcer les compétences des individus et des collectivités dans les domaines de la santé et de la maladie, à façonner des cadres de vie, de travail, de loisirs bénéfiques et durables pour la santé. Ce faisant, RADIX suit une politique qui permet à chaque personne de faire des choix responsables vis-à-vis de sa santé, de pouvoir profiter des offres de santé existantes, et de participer à l'organisation de ses cadres de vie, de travail et de loisirs.

Contexte

Promotion de la santé et prévention

RADIX s'appuie sur la Charte d'Ottawa issue de la conférence internationale de l'OMS sur la promotion de la santé en 1986, ainsi que sur les chartes des conférences suivantes.

Le Conseil fédéral a fixé les priorités de la politique suisse de santé dans son rapport du 23 janvier 2013 « Santé2020 ». Celles-ci comprennent notamment l'intensification de la promotion de la santé ainsi que l'amélioration de la prévention, de la détection précoce des maladies non transmissibles et des maladies psychiques. Font par conséquent partie des priorités l'optimisation de la prévention, de la détection et de la lutte contre les maladies liées aux addictions et à leurs nouvelles formes telles que l'addiction à internet.



RADIX s'appuie sur la «Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles » entérinée par le Conseil fédéral et par le Dialogue Politique nationale de la santé en 2016; sur la « Stratégie suisse de nutrition » adoptée par le Conseil fédéral en 2017; sur le «Plan d'action fédéral pour la promotion du sport» adopté par le Conseil fédéral en 2016; sur le «Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent» de l'Association suisse de sécurité de 2017; aux rapports de l'OFSP, CDS, Promotion Santé Suisse sur «La santé psychique en Suisse» de 2015 et «La prévention du suicide en Suisse» de 2016 ainsi que le rapport de l'OMS «Vieillissement et santé» de 2015.

Addictions

RADIX s'appuie sur la loi révisée sur les stupéfiants entérinée par le Conseil fédéral en 2011. La révision avait été décidée par le parlement le 20 mars 2008 et approuvée par le peuple suisse le 30 novembre 2008 suite à un référendum. Ainsi, le fameux modèle des quatre piliers de la politique suisse de la drogue a été ancré dans une loi fédérale. Dans cette loi, la coordination des mesures entre la Confédération et les cantons a gagné du poids. La protection de la santé, la prévention et la détection précoce – avec un accent particulier sur les enfants et les jeunes – ont été réglés légalement. RADIX Infodrog est ancrée comme centrale spécialisée de coordination des addictions dans la loi sur les stupéfiants Art 29a, alinéa 3.

RADIX s'appuie sur le rapport de la commission fédérale pour les questions liées aux drogues de 2006 intitulé «psychoaktiv.ch : Principes pour une future politique suisse des dépendances », sur les lignes directrices des commissions fédérales pour les questions d'alcool, de drogues et de la prévention du tabac de 2010 « Défi addictions - Fondements d'une approche durable de la politique des addictions en Suisse » ainsi que sur la stratégie nationale Addictions approuvée par le Conseil fédéral en 2015 ; ainsi que sur la Stratégie nationale Addictions 2017-2024 acceptée par le Conseil fédéral en 2015.

Droits de l'enfant et protection de l'enfance

La Constitution fédérale fixe, à l'article 11, le droit des enfants et des jeunes à une protection particulière de leur intégrité et à l'encouragement de leur développement. La loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013.



Développement durable

RADIX s'appuie sur l'Agenda 21, ratifié lors de la Conférence des nations unies sur l'environnement et le développement de 1992 à Rio de Janeiro; sur l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies en 2015 ainsi que sur les articles 2 et 73 de la Constitution suisse qui ancrent le développement durable.

RADIX suit également l'accord conclu lors du Congrès mondial sur la santé et l'environnement urbain en 1998 pour rassembler et mettre en œuvre conjointement le programme « Santé pour tous » de l'OMS et le programme Agenda 21 local, notamment concernant l'environnement, la santé et les préoccupations sociales. Les autorités locales et municipales ont un rôle clé à jouer sur ces aspects.

RADIX s'appuie sur la stratégie pour le développement durable 2016-2019 approuvée par le Conseil fédéral en 2016. Dans ce cadre neuf domaines d'action ont été définis. Les champs thématiques suivants ont une importance particulière pour RADIX : 1. Consommation et production ; 2. Développement urbain, mobilité et infrastructures ; 6. Formation, recherche, innovation; 8. Cohésion sociale et égalité des sexes et 9. Santé.

Champs d'action

Dans le cadre de sa stratégie, RADIX concentre son activité sur deux champs d'activités complémentaires :

1. Une prévention, une promotion de la santé et un développement durable orientés vers les communes et les écoles

Ce champ d'action comporte et lie une approche de la promotion santé orientée sur le setting et la prévention dans différents thèmes tels que l'alimentation et le mouvement, la santé psychique, les addictions et la violence. Des liens sont faits avec le développement durable.

2. Un travail sur les addictions transversal aux différents piliers, substances et formes de dépendances

Ce champ d'action comporte et lie les quatre piliers de la politique des addictions, tant pour les addictions liées à des substances que pour les addictions comportementales :

- Promotion de la santé, prévention et intervention précoce
- Thérapie et conseils
- Réduction des risques et des dommages
- Réglementation et exécution de la loi

à la fois dans les addictions liées à la consommation d'alcool et d'autres drogues et dans les addictions comportementales.



Objectifs

RADIX vise deux objectifs stratégiques dans ces champs d'action:

1. Les conditions de vie dans les communes et les conditions de travail et d'apprentissage dans les écoles sont bonnes.

Afin de contribuer à cet objectif, RADIX renforce la prévention, la promotion de la santé et le développement durable orientés vers les communes et les écoles et améliore ainsi la qualité de vie des femmes et hommes dans toutes les phases de la vie.

2. Les conséquences négatives des addictions sur la société et les individus sont réduites.

Afin de contribuer à cet objectif, RADIX renforce le travail sur les addictions transversalement aux différents piliers, substances et formes de dépendances en Suisse et réduit ainsi les conséquences négatives des addictions pour les personnes dans toutes les phases de la vie.

Les mesures mises en œuvre pour atteindre ces objectifs sont vérifiées une fois par année sur la base d'indicateurs appropriés.

Positionnement

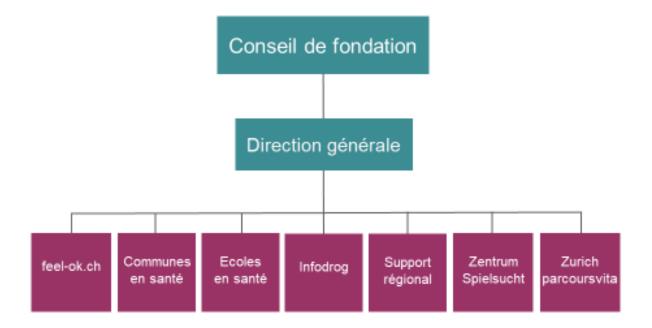
RADIX est un centre national de compétences pour le développement et la mise en œuvre de mesures en santé publique et du développement durable. Les mandants de RADIX sont la Confédération et les cantons, ainsi que des organisations privées ou des entreprises. Les priorités thématiques sont l'alimentation et le mouvement, la santé psychique, les addictions et la violence. La promotion de la santé est comprise comme une des dimensions du développement durable. Les prestations de RADIX soutiennent le transfert de connaissances, l'innovation, la qualité et l'efficacité.

RADIX est active au niveau national et ancrée régionalement. La Fondation soutient la mise en œuvre de stratégies et programmes nationaux, cantonaux et communaux qui sont coordonnés au niveau national, adaptés sur le plan régional et proches de la population. Les activités de RADIX qui concernent la confédération, les cantons ou les communes se déroulent suite à une discussion en amont et une bonne coordination avec les responsables correspondants.

RADIX gère un centre régional pour la Romandie, la Suisse du Nord-Ouest, la Suisse centrale et la Suisse orientale, afin de garantir l'ancrage des domaines communes en santé et écoles en santé. La Suisse italienne est couverte à travers la coopération avec notre partenaire RADIX Svizzera italiana.



Organisation



Le Conseil de fondation est chargé de la direction stratégique de RADIX. Les domaines suivants sont représentés en son sein:

- Formation
- Finances
- Recherche
- Communes
- Politique de santé
- Développement durable
- Médecine préventive
- Addictions
- Economie

La Suisse latine est représentée de manière appropriée au Conseil de fondation.

La Direction générale est chargée de la direction opérationnelle. Elle se compose de la direction, de la direction adjointe, ainsi que de la direction des ressources. Dans la direction élargie sont représentés les responsables des unités opérationnelles.

Les unités opérationnelles sont responsables de la mise en oeuvre. Elles coordonnent leurs activités et utilisent les synergies possibles.



Financement

Le financement de la fondation RADIX est assuré grâce à des contrats de prestations de la Confédération et de cantons, ainsi que d'organismes privés et des entreprises. Ces moyens sont complétés par des contributions de fondations, de fonds et de sponsors. Le Comité de patronage, auquel appartiennent différentes entreprises et organisations, soutient RADIX en lui apportant des moyens financiers et des idées.

Les mandats et les dons confiés à RADIX doivent être conformes au but et aux principes de la fondation.

Management de la qualité

RADIX travaille sur la base d'un management interne de la qualité, qui régule les activités tant au niveau des unités opérationnelles qu'au niveau des collaborateurs et collaboratrices.

Le management financier se base sur un système de contrôle interne et sur un règlement. En outre, RADIX se soumet volontairement à une révision externe, qui dépasse le cadre légal.

Communication

La Fondation suisse pour la santé apparaît sous le sigle *RADIX Fondation suisse pour la santé*.

Les domaines d'activités Communes en santé, Ecoles en santé et le support régional apparaissent sous la dénomination *RADIX Fondation suisse pour la santé.*

feelok-ok.ch, Infodrog, le Zentrum für Spielsucht und andere Verhaltenssüchte et Zurich parcoursvita apparaissent avec leurs propres marques, mais en mentionnant clairement leur lien à RADIX.

Cette Stratégie RADIX 2018 - 2022 a été approuvée le 4 mai 2018 par le Conseil de fondation.